

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

- Institut catholique de Toulouse

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Pôle littéraire, philosophique et sciences humaines

Établissement déposant : Institut catholique de Toulouse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence de *Sciences de l'éducation* de l'Institut catholique de Toulouse (ICT), ouverte en 2013, se déroule sur les deux semestres (5 et 6) de la 3^{ème} année, qui vient d'être restructurée à dater de la rentrée 2014 : elle intègre désormais les nouveaux référentiels ministériels concernant les métiers de la formation, du sanitaire et social et de la formation pour adultes. Cette nouvelle maquette prend en compte l'évolution du référentiel, et elle est conçue en « approches compétences » avec trois spécialités *Ecole et enseignement*, *Lien social et intervention socio-éducative*, enfin *Formation pour adultes* (qui n'a pas ouvert en 2013/2014, faute d'effectifs).

Les enseignements sont professionnalisants, mais proposent dans le même temps une initiation à la recherche, en vue d'une poursuite d'études dans ce secteur, notamment en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Avis du comité d'experts

Dans cette nouvelle maquette, la présentation des enseignements est lisible et cohérente. Les volumes horaires semblent cependant faibles pour professionnaliser dès l'obtention de la licence, surtout dans la spécialité *Lien social et intervention socio-éducative*.

Des éléments sur le fonctionnement et le pilotage de la licence restent à préciser.

L'encadrement du stage et le projet personnel et professionnel (PPP) sont bien développés, mais on aimerait avoir plus de précisions sur l'approche par compétences, et ses retombées sur les apprentissages.

Les étudiants peuvent s'orienter vers les métiers de l'enseignement, de la formation et de l'encadrement social. Le rattachement au champ de la formation est moins compréhensible concernant les passerelles possibles avec les masters du domaine proposé à l'ICT (notamment le master *Sciences de l'éducation* ou MEEF).

Un partenariat est annoncé avec l'Institut Lyméirac : on aimerait avoir plus de précisions sur sa nature et le nombre d'étudiants concernés.

La direction de la licence vient de changer. L'équipe pédagogique semble réduite, et l'on note particulièrement l'absence d'enseignants relevant de la 70^{ème} section (*Sciences de l'éducation*). Les rattachements des enseignants-chercheurs à leurs établissements d'appartenance semblent également à préciser.

Les effectifs étudiants restent restreints. Les données quant au nombre et les caractéristiques du public étudiant ne sont renseignées que pour 2013/2014 ; de ce fait, il est difficile d'avoir du recul sur l'attractivité du diplôme et sur sa pertinence quant aux poursuites d'études. Cette licence reste généraliste, elle pose la question de l'insertion des étudiants après obtention du diplôme. Le débouché d'éducateur spécialisé semble ambitieux en regard du nombre d'heures d'enseignement de professionnalisation.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Equipe de recherche ERDIEM (didactique et médiation), mentionnée, sur laquelle on aimerait avoir plus de renseignements
-----------------------	---

Place de la professionnalisation	Plusieurs orientations professionnelles sont proposées : « Ecole et enseignement », « Lien social et intervention socio-éducative », et « formation pour adultes » Les enseignements consacrés au PPP sont importants
Place des projets et stages	Bonne préparation et bon encadrement des stages ou en vue des concours.
Place de l'international	Manque d'informations
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Rubrique mal renseignée Le partenariat avec l'Institut Lymeirac doit être précisé (rôle, effectifs, poursuites d'études)
Modalités d'enseignement et place du numérique	Pas spécifiquement mentionné Préparation informatique au PCIE
Evaluation des étudiants	A préciser
Suivi de l'acquisition des compétences	Une approche par compétences est annoncée, sur laquelle on aimerait avoir des précisions
Suivi des diplômés	A préciser
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Pas de renseignement explicite

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une nouvelle maquette claire, ambitieuse et intéressante, et une offre cohérente et diversifiée.
- Une bonne préparation et un bon encadrement des stage et PPP.

Points faibles :

- Une équipe pédagogique manquant d'enseignants en 70^{ème} section, et un manque de précisions sur l'origine des enseignants (statuts, établissements de rattachement).
- Des volumes horaires dédiés aux spécialités trop faibles pour correctement professionnaliser, notamment concernant les domaines sanitaire et social.
- Une équipe pédagogique qui doit encore se doter d'outils de pilotage, de suivi et de perfectionnement.
- Une poursuite d'études qui reste à détailler afin de valider l'attractivité du master MEFF et de préciser les parcours étudiants vers le sanitaire et le social.

Conclusions :

L'effort de cohérence de la nouvelle maquette proposée à la rentrée 2014 est tout à fait réel et bienvenu, mais il faudra prendre du recul quant à sa pertinence au cœur du champ de la formation, notamment pour les orientations vers les métiers du sanitaire et du social, tant en termes d'inscrits que de poursuites d'études. La licence doit absolument intégrer une équipe pédagogique sur les enseignements du cœur de métier, à savoir les sciences de l'éducation. Elle doit aussi se doter des outils de suivi et de perfectionnement plus visibles.

Observations de l'établissement



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE TOULOUSE



Le Recteur

LTS/JC/14_15/0079

Toulouse, le 03 mars 2015

Objet : Réponse de l'ICT au rapport d'évaluation sur la licence de sciences de l'éducation par l'HCERES

Nous notons avec satisfaction que la qualité de la maquette et l'utilité des stages sont reconnus.

Nous nous étonnons de la remarque concernant le manque de précisions sur l'origine des enseignants (statuts, établissements de rattachement) et considérons que les données fournies par le dossier communiqué sont adéquates et suffisantes.

Nous complétons certaines informations lacunaires de la manière suivante :

- * La place de l'international ne se traduit pas pour cette formation par une mobilité étudiante ; en revanche, il existe au moins une mobilité enseignante entrante.
- * La place du numérique est détaillée dans la présentation d'ensemble du champ et n'est pas répétée dans chaque formation, selon les indications de la précédente évaluation par l'AERES.
- * Il en va de même pour l'évaluation des étudiants.
- * La mise en place d'un conseil de perfectionnement sera réalisée d'ici la fin de l'année universitaire en cours.

Nous notons que le rattachement de la licence de Sciences de l'Éducation au champ de formation « Pôle Littéraire, Philosophique et Sciences Humaines » n'est pas suffisamment compréhensible. Il est effectivement prévu à partir de la rentrée 2015-2016 de rattacher cette formation à l'ISFEC de Midi-Pyrénées (Institut Supérieur de Formations des Enseignants de l'Enseignement Catholique) où le Master MEEF est déjà dispensé.

Nous relevons aussi que la signature d'une convention avec l'Institut Limayrac au sujet de la licence en sciences de l'éducation, convention sur laquelle l'information est jugée imprécise, n'était encore qu'en projet au moment de la rédaction du rapport d'auto-évaluation. Elle a été signée le 15 septembre 2014 et la page Actualités de notre site internet en donne une description (<http://www.ict-toulouse.fr/fr/a-la-une.html>). Le texte complet de la convention est à disposition de toute autorité de tutelle.

Nous souscrivons pleinement à l'appel à renforcer l'équipe pédagogique par un enseignant-chercheur relevant de la 70ème section du CNU et prévoyons un recrutement en ce sens.

Luc-Thomas Somme

Etablissement privé d'Enseignement Supérieur et de Recherche reconnu d'utilité publique